



LIGUE OUEST  
994/05/1A  
Agrément n°04 355 123  
du ministère de la Jeunesse  
et des Sports  
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle compétitions et  
événements

## NOTE D'ORGANISATION

# CRITÉRIUM DE VÉTATHLON

LIGUE OUEST

**Samedi 25 octobre 2025**

*Hambers (Mayenne)*

Annexe 1 - Les parcours

Annexe 2 - Le développement  
durable pendant une  
manifestation

Annexe 3 - Valorisation des  
manifestations

Frais d'inscription : 5 €

Licence FCD : 2025-2026

Date limite d'inscription :  
21/10/2025

## 1. GÉNÉRALITÉS

Le critérium de vétathlon de la ligue Ouest de la FCD sera organisé le samedi 25 octobre 2025 par l'ASAG « section Nord Mayenne » sur le site du refuge du Montaigu à Hambers (Mayenne). Il est ouvert à tous les clubs de la ligue Ouest.

L'appartenance à une section spécifique « épreuves combinées » n'est pas obligatoire.

## 2. ORGANISATION TECHNIQUE

### 2.1 Organisateurs

**Club** : ASAG des Pays-de-la-Loire « section Nord Mayenne »

**Responsable** : BOUTET Renaud - [renaud.boutet@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:renaud.boutet@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

**Conseiller technique** : CARLE Thierry - [thierrycarle@hotmail.fr](mailto:thierrycarle@hotmail.fr)

**Chronométrateur** : VIOLLE Joël - [violle.joel@bbox.fr](mailto:violle.joel@bbox.fr)

### 2.2 Déroulement de l'épreuve

Les participants effectuent une boucle de 4,5 km en course à pied, 2 boucles de 10 km en VTT et une dernière boucle de 4,5 km en course à pied.

Elle peut se faire individuellement ou par équipe de 2, (féminine, masculine ou mixte).

Le parcours emprunte 95 % de chemin et 5 % de route. Les VTT, Gravel et VTT VAE sont autorisés.

Pour les VAE, il n'y aura pas de classement scratch.

### 2.3 Règlement

**Individuel** : Chacun doit parcourir les 4 boucles enchaînées :

- 1<sup>re</sup> boucle de course à pied (4,5 km) ;
- 2<sup>e</sup> boucle VTT (10 km) ;
- 3<sup>e</sup> boucle VTT (10 km) ;
- 4<sup>e</sup> et dernière boucle de course à pied (4,5 km).

**Par équipe** :

L'équipe s'organise comme elle le veut. Chaque équipier peut faire les 2 activités ou uniquement la CAP et l'autre le VTT.

- Équipier A : Course à pied 1 et VTT 1
- Équipier B : VTT2 et Course à pied 2

ou

- Équipier A : Course à pied 1 et Course à pied 2
- Équipier B : VTT1 et VTT 2
- ou
- Équipier A : Course à pied 1 et VTT 2
- Équipier B : VTT1 et Course à pied 2

Chaque relais se fera obligatoirement dans la zone relais qui sera matérialisée dans le parc à vélo. A chaque passage dans le sas relais, le concurrent reçoit un bracelet en caoutchouc de couleur, fourni par l'organisateur. Ces bracelets sont récupérés à la fin de la course et comptabilisés pour l'établissement du classement. En cas d'absence de bracelet, le participant ou l'équipe sera disqualifié.

## 2.4 Organisation

L'accès au parc à vélo est autorisé à partir de 13h00. L'emplacement est libre.

Les dossards sont à retirer le jour de l'épreuve à partir de 12h00 sur le site du refuge du Montaigu à Hambers.

Le dossard est fixé sur la face avant de la tenue (prévoir des épingles ou une ceinture 3 points).

Le plan et le profil du parcours seront affichés au départ.

Le droit d'inscription donne accès au ravitaillement.

## 2.5 Sécurité

Les engagé(e)s doivent respecter les consignes de sécurité indiquées par les organisateurs, les signaleurs et le code de la route.

Lors des traversées de routes ou de carrefours, les concurrents ne sont pas prioritaires.

Le casque à coque rigide doit être sur la tête (jugulaire attachée) pour toutes les parties en vélo.

## 2.6 Classement

Un classement scratch sera établi à la fin de l'épreuve en individuel H/F et en relais.

# 3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

## 3.1 Transport

Le transport est à la charge des clubs participants.

## 3.2 Accueil

12h00 sur le site du refuge du Montaigu à Hambers (53).

## 3.3 Restauration

A la charge des participants.

## 3.4 Soutien santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD appendice 4 et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique. En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

Un pool secourisme est mis en place le jour de l'épreuve. Cette équipe est constituée d'équipiers secouristes qualifiés et recyclés PSE1 et 2 (sac d'intervention - oxygénothérapie).

## 4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

### 4.1 Licences et documents

Chaque concurrent devra être en possession de sa licence FCD 2025/2026.

Pour les non licenciés, un titre temporaire sera souscrit par l'organisateur.

### 4.2 Engagement

Droits d'inscription : 5 euros par compétiteurs.

**Attention :** Le trésorier de la ligue Ouest adressera au club organisateur une facture correspondante au nombre de participants au vétathlon.

Procédure d'inscription : Via l'application SYGEMA. Inscription en ligne **avant le 21 octobre 2025** (délai de rigueur).

**Les organisateurs devront être en possession de la licence FCD 2025/2026.**

### 4.3 Financement

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

### 4.4 Assurance

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASSUR).

### 4.5 Compte-rendu

A l'issue de la compétition, la fiche bilan activités sera adressée aux différents destinataires.

### 4.6 Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion du vétathlon et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

## 5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cf. annexe 2

## 6. VALORISATION DES MANIFESTATIONS

Cf. annexe 3

---

**Angélique GAUTIER**  
Présidente de la Ligue Ouest

#### Destinataires (par courriel)

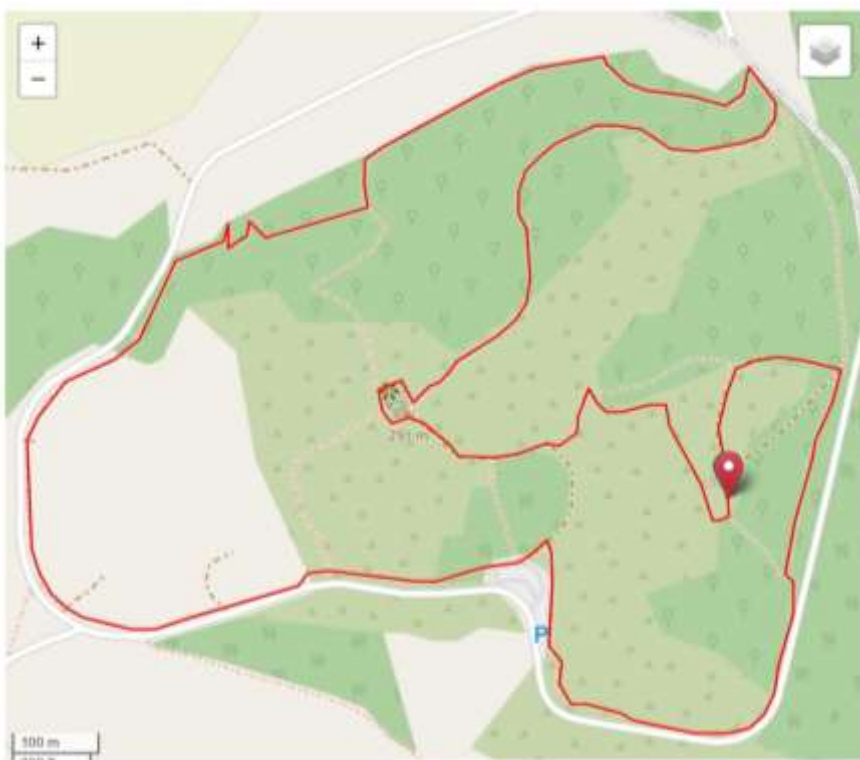
- Présidente de la Ligue Ouest
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs LO/FCD
- coordonnateur de pôle
- Conseiller Technique Sportif triathlon/vétathlon
- Renaud BOUTET (ASAG Mayenne)

## ANNEXE 1 – Les parcours



### PARCOURS VTT

10KM



### PARCOURS TRAIL

4,5KM

## ANNEXE 2 – Le développement durable pendant une manifestation

### BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



#### ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

#### COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

#### TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

#### RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

**BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !**



## ANNEXE 3 – Valorisation des manifestations

### VALORISATION DES MANIFESTATIONS LIGUE OUEST FCD

#### PHOTOS & VIDÉOS



#### POURQUOI ?

Pour faire rayonner nos événements sportifs et culturels, la Ligue Ouest FCD met en avant :

- le travail des bénévoles,
- l'engagement des clubs et sections,
- les performances et moments forts des rencontres.

Les photos et vidéos sont essentielles pour alimenter nos supports régionaux (Vent d'Ouest, newsletter, Facebook, Instagram, YouTube) et les supports nationaux (Infolettre FCD, A Armes Égales, réseaux sociaux).

→ Les photos, vidéos et comptes rendus doivent être transmis à la Ligue Ouest dans la semaine qui suit les événements, 7 jours maximum après la date de clôture.

#### RÔLES ET RESPONSABILITÉS

##### Clubs :

- Réaliser les prises de vues de leurs équipes lors des championnats.
- Désigner une personne "référente communication" chargée de transmettre les contenus au secrétariat de la Ligue Ouest.

##### Conseiller(ère)s techniques :

- Fournir les photos/vidéos officielles des rencontres.
- Rédiger un court article (5-10 lignes) précisant : nature de l'événement, date, lieu, participant(e)s et acteur(ice)s clés, les faits marquants (buts, performances, moments décisifs).

##### Participant(e)s :

- Peuvent partager leurs photos/vidéos.
- Indiquer le nom des personnes à créditer lors de la publication des images.

#### COMMENT TRANSMETTRE ?

Via un album partagé (ex : Google Photos)

Par lien de téléchargement (ex : France Transfert)

En pièce jointe de mail (ne pas insérer dans un document word)

**ADRESSE MAIL : SECRETARIAT@LIGUEOUEST-FCD.FR**